

Vivre, c'est communiquer

Autor(en): **Favez, Jean-Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université**

Band (Jahr): **20 (1994)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-894234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-Claude Favez,
 prof. ordinaire d'histoire contemporaine
 à l'Université de Genève, né le 29 octobre 1938 à Genève,
 Dr. des Lettres, Genève 1969, prof. extraordinaire
 1969-1972, prof. ordinaire 1972. Recteur 1987-1991.



Jean-Claude Favez

Vivre, c'est communiquer

Enseignement et recherche sont à l'université les deux formes complémentaires de la transmission du savoir. Créer et former, c'est informer. Exigeante sur la qualité de l'information scientifique, l'université a besoin également d'une bonne information fonctionnelle.

Dans une entreprise aussi vaste et complexe que l'Université de Genève, établie en quelques quatre-vingts sites différents l'information est indispensable à l'identité de l'institution, à la communication entre disciplines, au fonctionnement de la participation.

Instrument unique, le bulletin a été remplacé par *Campus* dont l'ambition est de s'adresser aussi bien au public interne qu'a

l'extérieur, comme le prouve l'introduction de la publicité et la vente en kiosque. *Campus* complète ainsi les *Cahiers* distribués par plusieurs facultés et écoles. Sous les auspices du Conseil académique, *Uni-News* fournit une information bienvenue à la communauté anglophone genevoise et le *Carnet de l'Université* est désormais complété par le télétexte.

Le service de presse et d'information scientifique a été organisé en conséquence. Sur lui et sur le service des publications et des archives, responsable des nombreux catalogues produits chaque année, repose l'essentiel de l'information fonctionnelle. Celle-ci recourt encore presque exclusivement aux formes écrites traditionnelles. Leur application a toutefois été repensée par l'introduction des techniques récentes de traitement de l'information et de l'édition.

Faire comprendre, c'est faire aimer

Il faut l'admettre, la réalité de l'université demeure largement inconnue du grand public. Mais peut-être ne faut-il pas se résigner à ce constat. Nous vivons dans un monde de communication. Ne pas être présent, c'est aussi disparaître. L'Université s'est donc efforcée sans tapage ni démagogie, de mieux faire connaître le travail des chercheurs et des enseignants, par des exposés, des conférences, la participation à des expositions, les contacts avec la presse et les médias, les journées de la communication, sans oublier l'information aux futurs étudiants, dont les canaux traditionnels doivent être adaptés aux besoins.

Dans ce travail de communication, qu'il faut sans cesse améliorer et étendre, l'uni-

Allucation du Recteur Favez
 au Dies Academicus 1991.

versité a bénéficié en outre de la collaboration constante du Conseil académique.

Gérer, c'est informer

L'administration a pour tâche de fournir l'appui logistique nécessaire à l'enseignement et à la recherche et veille à son utilisation correcte, afin d'en rendre compte à l'Etat. L'entreprise université n'est pas seulement de grande taille. Elle est compliquée et sa gestion, qui implique les responsables académiques, exige la présence de professionnels dont la tâche première doit être d'orienter les enseignants et les chercheurs sur les voies les plus efficaces et les plus sûres pour atteindre leurs objectifs. Le transfert de la gestion administrative sur le nouveau système informatique a mobilisé durant trois ans l'administration centrale. Le résultat d'ensemble est satisfaisant; on peut en attendre une amélioration des collaborations, qui sont indispensables, entre les échelons de l'administration d'une part, et entre cette dernière et les responsables académiques.

La création d'un bureau de contrôle de gestion des achats constitue ici un cas d'école. Plutôt qu'une centrale pour procéder à l'acquisition de matériel, en lieu et place des achats effectués directement par les utilisateurs de fonds, la procédure adoptée laisse la responsabilité, souvent technique, des opérations aux mains des professeurs. Par ses normes formelles, par l'information transmise au supérieur hiérarchique, le bureau assure la coordination. Par son intermédiaire, le rectorat fournit les garanties souhaitées par les autorités cantonales.

La communication entre les divers éche-

lons de l'administration et les relations entre cette dernière et les professeurs sont donc bien un instrument essentiel de la gestion, auquel on n'accordera jamais assez de soin et d'attention.

Il ne faut point de timoniers

Le bref survol que représente ce rapport ne peut manquer d'aborder le problème du rectorat. Mais peut-on espérer lui trouver solution nouvelle dans la palette de modèles qu'offrent les établissements dits universitaires à travers le monde?

L'institution est complexe, la malice des hommes la complique. Par son histoire et ses fonctions, elle n'est pas seulement une organisation, mais une communauté et même une corporation. Les statuts de ses membres, partant leurs responsabilités et leurs rapports, sont divers, les niveaux de compétence différents. Depuis la loi de 1973, l'Université de Genève n'est plus uniquement une fédération de facultés, ni un collège de professeurs tous égaux. Elle est dirigée. Mais le processus de décision comprend une série d'organes qui visent en même temps à assurer la participation de tous, à préserver les compétences de chacun et finalement à permettre d'opérer des choix. La loi de 1994 renforce ce pouvoir rectoral, en supprimant le C.R.D. (Conseil de Recteur et Doyens).

La complexité du cheminement et l'importance des rapports de force alourdissent l'élaboration de la politique et rendent parfois difficile l'exécution des décisions. Elles entraînent une évidente lenteur dans les prises de décision, qui pourra un jour se révéler insoutenable, face par exemple a

l'intervention d'autorités extérieures à l'institution.

On peut aussi modifier l'angle d'observation. Ces procédures fatigantes et compliquées ne sont-elles pas, après tout, le prix à payer pour une décision conforme aux principes du travail scientifique? La modernité que l'on réclame souvent de l'université doit aussi être évaluée selon les critères d'élaboration du savoir. Dans une société qui court après son ombre, l'université n'a-t-elle pas le devoir de regarder vers le soleil? Beaucoup le comprennent, qui attendent de l'université qu'elle soit avant tout fidèle à elle-même, dans l'intérêt de la collectivité tout entière. Sur ce point la cité souvent nous entend mieux que nous ne le croyons nous-mêmes.

Ce bilan fait apparaître avant tout l'aspect matériel des décisions prises. Peut-être est-

ce la loi du genre? Mais c'est aussi le constat d'une priorité à laquelle nous nous sommes habitués durant la décennie de prospérité qui vient de prendre fin. Reconnaissons-le en comparant notre situation à celle des pays voisins. Notre avantage n'est plus dans les moyens, un effort doit être fait dans l'esprit d'entreprise, dans le courage d'innover, dans l'ouverture au monde extérieur.

Cet effort accompagnera la création de ce que certains documents appellent déjà la *place universitaire suisse*. Les années qui viennent apparaissent pleines de promesses pour le développement de notre université, mais de dangers aussi pour les universités, si elles ne prennent pas une part active à l'élaboration de ce nouvel espace institutionnel et politique.